

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DES HAUTEURS  
CTE MATAPÉDIA**

À une séance extraordinaire de la municipalité des Hauteurs tenue lundi 5 décembre 2011 au lieu ordinaire des séances et à 19h00 sont présents/tes Mme Pascale Parent, M. Jérôme Bérubé, M. Louis Marie Paris tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de M. Noël Lambert, Maire.

Mme Denise Caron, conseillère au siège no.3 est absente (cause de maladie).  
Mme Gitane Michaud, conseillère au siège no.4 est absente.

La directrice générale/secrétaire-trésorière Mme Diane Bernier est présente.

**OUVERTURE**

Après un moment de silence M. le Maire ouvre la séance.

**DÉMISSION**

**Résolution numéro 11-12-05-339**

Mme Diane Bernier, directrice générale/secrétaire-trésorière vous informe que M. Robert Lebel a déposé une lettre de démission en tant que conseiller au siège no.1 en date du 21 novembre 2011, cette démission étant effective à cette date.

**ÉLECTION PARTIELLE 25 MARS 2012**

**Résolution numéro 11-12-05-340**

En tant que présidente d'élection, je dois, dans les trente jours du constat de la situation nécessitant une nouvelle élection, fixer le jour du scrutin parmi les dimanches compris dans les quatre mois de cette constatation. Elle en avise le conseil municipal le plus tôt possible. J'ai donc fixé la date du scrutin au 25 mars 2012 pour cette élection partielle.

## **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **Résolution numéro 11-12-05-341**

Il est proposé par M. Louis Marie Paris et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

À 19h23 on enregistre l'arrivée de Mme Gitane Michaud, conseillère au siège no.4.

## **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012**

### **Résolution numéro 11-12-05-342**

Il est proposé par M. Louis Marie Paris et résolu que le conseil municipal des Hauteurs accepte les prévisions budgétaires 2012 au montant de 925 437 \$ pour les revenus et un montant égal pour les dépenses, budget équilibré tel que recommande le Ministère des Affaires Municipales.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

## **ADOPTION DU PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2012-2013-2014**

### **Résolution numéro 11-12-05-343**

Il est proposé par M. Jérôme Bérubé et résolu que le conseil municipal des Hauteurs accepte les prévisions du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2012-2013-2014 conforme aux exigences du Ministère des Affaires Municipales qui se répartit comme suit :

	Année 2012	Année 2013	Année 2014
Total des dépenses anticipées	48 469\$	-----	----

La ventilation de ces immobilisations apparaît au formulaire PT-1 du cahier du Programme triennal des immobilisations.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

## **TAUX DE TAXES FONCIÈRES, VIDANGES ET RÉCUPÉRATION 2012**

### **Résolution numéro 11-12-05-344**

Conformément au règlement no. 92 permettant au conseil municipal des Hauteurs d'établir par ce règlement que toutes taxes foncières générales ou spéciales soient à l'avenir imposées par simple résolution.

Il est proposé par Mme Pascale Parent et résolu que le taux de la taxe foncière pour 2012 soit de 1.60\$ du cent dollars d'évaluation sur tous les biens fonds imposable dans la municipalité.

Le taux de la taxe de vidange et récupération pour 2012 qui oblige tous propriétaires, occupants de maisons ou agriculteurs qui possèdent une grange avec des animaux en sa possession ou établissement de commerce ou d'organisme à payer une taxe annuelle dite cueillette des vidanges laquelle taxe qui sera au taux suivant pour 2012.

131\$ vid. pour chaque propriétaire, ou occupant de maison ou de chalet  
58\$ rec.

145\$ vid. pour chaque agriculteur qui possède une grange avec des animaux  
93\$ rec. en sa possession

235\$ vid. pour chaque établissement de commerce ou organisme  
98\$ rec.

Le propriétaire ayant une résidence habitée par un locataire, la taxe de vidange sera chargée au propriétaire.

Le propriétaire ayant un immeuble à logements, la taxe de vidange sera chargée aux propriétaires selon le nombre de logements occupés avant la facturation annuelle.

Cette taxe est perçue en même temps que les taxes foncières générales ou spéciales et est divisible selon le nombre de versement.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

### **TAUX D'INTÉRÊT, NOMBRE DE VERSEMENT, FRAIS D'AVIS SUR LES COMPTES DE TAXES**

#### **Résolution numéro 11-12-05-345**

Il est proposé par M. Louis Marie Paris et résolu que le taux d'intérêt sur les comptes de taxes passés dû est établi à 1.5% par mois pour l'année 2012. Les frais pour envoi d'avis sont de 5.00\$ et le nombre de versement est de trois (3), 30 mars, 29 juin et le 28 septembre.

Copie des prévisions budgétaires 2012 sera distribuée à chaque adresse civique de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

#### **Résolution numéro 11-12-05-346**

À 19h29 sur proposition de M. Jérôme Bérubé la séance est levée.

\_\_\_\_\_ Maire \_\_\_\_\_ dg/sec.-très.

### **PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DES HAUTEURS CTÉ MATAPÉDIA**

À une séance ordinaire du conseil municipal des Hauteurs tenue lundi 5 décembre 2011 au lieu et à l'heure ordinaire des séances sont présents (es) Mme Pascale Parent, Mme Gitane Michaud, M. Jérôme Bérubé, M. Louis Marie Paris tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de M. Noël Lambert, Maire.

Mme Denise Caron, conseillère au siège no. 3 est absente (cause de maladie).

Employé présent : M. Jacques Richard, manœuvre, conducteur.

La directrice générale/secrétaire-trésorière Mme Diane Bernier est présente.

## OUVERTURE

Après un moment de silence, M. Noël Lambert ouvre la séance.

## LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### **Résolution numéro 11-12-05-347**

Il est proposé par Mme Pascale Parent et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé en laissant le varia ouvert.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

## ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL- SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2011

### **Résolution numéro 11-12-05-348**

Il est proposé par M. Louis Marie Paris et résolu que le procès-verbal de la réunion du 7 novembre 2011 soit accepté tel que rédigé à cette séance.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

## CORRESPONDANCES

### **Résolution numéro 11-12-05-349**

**Mamrot** : Accusé réception du code d'éthique et de déontologie des élus.

**Unité Domrémy Saint-Gabriel** : Offre de carte de membre 2012 au coût de 2\$.

**Unité Domrémy Saint-Gabriel** : Demande d'aide financière pour 2012. Refusée.

**FMQ** : Confirmation du renouvellement annuelle à la fédération.

**UMQ** : Annonce d'un nouveau plan à long terme pour les infrastructures qui succèdera à celui actuel Chantiers Canada qui vient à échéance en 2014.

**CLAC** : Renouvellement d'adhésion. Refusé.

**COMBEQ** : Campagne d'adhésion 2012. Refusée.

**Price** : Parade de Noël prévue le 11 décembre 2011 à 13h00.

**Maison des jeunes** : Publicité, information.

**MTQ Mont-Joli** : Vœux de Noël.

**Municipalité Sainte-Flavie** : Vœux de Noël.

**SER de La Mitis** : Vœux de Noël.

**Groupe Le Partage** : Remerciement pour le local de la rue Côté.

**M. Benoît Laurin-Cayer** : Dépôt du résultat de la compilation de l'enquête de l'automne dernier.

**Fleurons du Québec :** Reporter à une autre année.

**ADMQ :** Confirmation du titre de gestionnaire municipal agréé, après étude du processus de reconnaissance des acquis par le Cégep de Sorel-Tracy pour Mme Diane Bernier, directrice générale.

**Diane Fournier :** Lettre d'une conductrice scolaire sur l'état du Rang 4 Ouest. (Discussion concernant le pourquoi de l'état de la route et comment y remédier avec la température existante).

**Refuge SOS Animaux :** Offre de service d'un refuge d'animaux. Nous verrons au besoin s'il y a lieu.

**Groupe travail sur la visibilité et l'image :** M. Lambert et Mme Pascale Parent y participeront jeudi 8 décembre 2011 à 19h30 à Sainte-Jeanne-D'Arc.

**Formation Urgence Vie :** 3 certificats échus. Secourisme en milieu de travail. Possibilité d'inscrire des gens pour les sessions du 6 et 13 février 2012 à Saint-Gabriel.

**M. Robert Lebel :** Offre de service pour entretien des chemins d'hiver.

#### **DEMANDE DE DON**

##### **Résolution numéro 11-12-05-350**

Il est proposé par M. Louis Marie Paris et résolu que la municipalité des Hauteurs fera un don de 25\$ à l'école Le Mistral dans le cadre de l'album des finissants.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

#### **CHEVALIERS DE COLOMB**

##### **Résolution numéro 11-12-05-351**

Il est proposé par M. Jérôme Bérubé et résolu que la municipalité des Hauteurs fera un don de 20\$ au journal Le Maillon du conseil 8413 des Chevaliers de Colomb de Saint-Gabriel.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

#### **DEMANDE DE SALLE OPP**

##### **Résolution numéro 11-12-05-352**

Il est proposé par M. Jérôme Bérubé et résolu que la municipalité des Hauteurs offre gratuitement la location de salle (100\$) et la conciergerie (100\$) à l'OPP et les enseignantes de l'école La Source le 21 décembre 2011 jusqu'à 20h30 afin d'y organiser une fête de Noël.

P.S. Concierge : Mme Laurence Perreault 418-798-4726.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**RÉSOLUTION EN FAVEUR D'UN RENOUVELLEMENT À LONG  
TERME DU PROGRAMME ACCÈSLOGIS QUÉBEC**

**Résolution numéro 11-12-05-353**

Attendu que partout au Québec des ménages locataires soit des familles, des aînés en perte d'autonomie, des personnes sans-abri ou vulnérables et des personnes seules, ont des besoins pressants de logements à prix abordables;

Attendu que des ménages de notre municipalité des Hauteurs ont des besoins de logements abordables;

Attendu que le programme AccèsLogis Québec permet de réaliser des logements qui répondent à ces besoins;

Attendu que le programme AccèsLogis Québec a des retombées sociales et économiques vitales dans notre milieu;

Attendu que les budgets du programme AccèsLogis Québec sont pratiquement épuisés et ne pourront répondre à tous les projets en développement dans notre région et au Québec;

Il est proposé par Mme Pascale Parent et résolu que la municipalité des Hauteurs demande au gouvernement du Québec de maintenir un programme de développement de logements communautaires adopté aux besoins, fonctionnel et applicable sur l'ensemble du territoire québécois;

Demande au gouvernement du Québec de maintenir un programme qui permet de réaliser des logements dans les différents contextes territoriaux du Québec et qui est équitable quant à la participation requise par les milieux;

Demande au gouvernement du Québec de poursuivre sans délai le programme AccèsLogis Québec à long terme et d'allouer dans son prochain budget les sommes nécessaires pour réaliser 3 000 logements par année pendant un minimum de 5 ans.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**MANDAT SER DE LA MITIS**

**Résolution numéro 11-12-05-354**

Il est proposé par M. Louis Marie Paris et résolu que la municipalité des Hauteurs autorise M. Noël Lambert, Maire à signer pour et au nom de la municipalité des Hauteurs le mandat pour autoriser la SER de La Mitis à faire la mise à jour de notre dossier en procédant à l'inventaire de notre boisé situé sur le lot 10 Rang V canton Ouimet de la municipalité dont le plan d'aménagement forestier (PAF) est venu à échéance.

M. Louis Marie Paris rencontrera le responsable afin d'obtenir des informations supplémentaires avant que M. Lambert signe les documents.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**DEMANDE DE SALLE**

**Résolution numéro 11-12-05-355**

Il est proposé par Mme Pascale Parent et résolu que la municipalité des Hauteurs offre gratuitement au Comité des Loisirs Les Hauteurs, la location de salle (100\$) et la conciergerie (100\$) pour la soirée du 31 décembre 2011. M. Gino Soucy est nommé responsable de la demande de permis.

P.S. Mme Laurence Perreault, concierge 418-798-4726.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

### **DÉMISSION MME NATHALIE BÉLANGER**

#### **Résolution numéro 11-12-05-356**

Mme Nathalie Bélanger donne sa démission à titre de secrétaire-trésorière adjointe. Elle a mentionné à M. Lambert qu'elle pourra demeurer, à temps partiel, le temps de trouver un (e) remplaçant (e).

M. le Maire et les membres du conseil municipal tiennent à remercier Mme Bélanger pour les services rendus au cours de ces derniers mois.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

### **LISTE DES COMPTES À PAYER/LISTE DES DÉBOURSÉS**

#### **Résolution numéro 11-12-05-357**

Il est proposé par M. Jérôme Bérubé et résolu que la liste des comptes à payer soit acceptée au montant de 50 410.18\$ et la liste des déboursés du mois de novembre au montant de 159 404.70\$

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Fonds d'informations sur le territoire .....	9.00\$
Centre du Camion Denis .....	38 575.86\$
CLD de La Mitis .....	20.00\$
D.F. Rouleau inc. ....	841.65\$
Dickner inc. ....	142.31\$
Les Électriciens Pierre Roy .....	736.16\$
Équipements Sigma inc. ....	2 710.74\$
Les Excavations Dany Desrosiers .....	3 282.46\$
Fédération québécoise des municipalité .....	104.87\$
Impression Nouvelle Image .....	4.56\$
MRC de La Mitis .....	368.60\$
Phobec Industriel .....	67.30\$
Plante Yvan .....	1 805.32\$
PG Solutions inc. ....	313.29\$
Puribec inc. ....	37.52\$
Richard Jacques .....	168.92\$
Signalisation de l'Est .....	1 221.62\$
TOTAUX .....	50 410.18\$

### **LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ POUR NON PAIEMENT DE TAXES**

#### **Résolution numéro 11-12-05-358**

Il est proposé par M. Louis Marie Paris et résolu que le conseil municipal demande à la directrice générale de faire parvenir un dernier avis aux contribuables qui doivent des taxes, couvrant l'arréage de l'année 2010, de payer ces taxes avant le 13 janvier 2012 et prendre arrangement pour les taxes échues de l'année 2011 si dans l'impossibilité de payer la totalité des taxes dues.

Si nous ne recevons aucune communication de la part de ces contribuables, leurs propriétés seront inscrites à la liste de vente pour taxes.

Pour nous rejoindre : 418-798-8266.

Prendre note que le paiement peut être fait dans une institution financière en mentionnant le numéro SIPC 3917.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

### **LOISIRS**

#### **Résolution numéro 11-12-05-359**

Mme Gitane Michaud, conseillère représentante des Loisirs, a déposé l'état des revenus et dépenses du Comité des Loisirs Les Hauteurs pour le mois de novembre 2011.

### **MEMBRES DU COMITÉ DES LOISIRS 2011-2012**

#### **Résolution numéro 11-12-05-360**

M. Pierre Brisson, président  
M. Pierre-Luc Perreault, vice-président  
Mme Nathalie Bélanger, secrétaire-trésorière  
M. Alain Morissette, administrateur  
M. Gino Soucy, administrateur  
Mme Lise Tremblay, administrateur

### **INTÉRÊT PÉCUNIAIRE**

#### **Résolution numéro 11-12-05-361**

Rappel aux conseillers de déposer leur formulaire d'intérêts pécuniaires.

### **FORMATION "DÉVELOPPER LE COMPORTEMENT ÉTHIQUE"**

#### **Résolution numéro 11-12-05-362**

Mention est fait que M. Robert Lebel, qui occupait le poste de conseiller au siège no. 1 jusqu'au 21 novembre 2011 avait suivi en date du 12 novembre 2011 la formation "Développer le comportement éthique".

**M. ROBERT LEBEL**  
**HIVER 2011-2012**

#### **Résolution numéro 11-12-05-363**

Il est proposé par M. Louis Marie Paris et résolu que la municipalité des Hauteurs engage M. Robert Lebel, conducteur pour la saison hivernale 2011-2012. M. Lebel débutera ces fonctions à temps partiel au taux de 18\$/hre lorsque la température l'exigera. Par la suite, il sera rémunéré à taux fixe soit 877.20\$/semaine.

Monsieur Lebel bénéficiera de l'ajustement IPC de 3.2% en janvier 2012 comme les autres employés.

Monsieur Noël Lambert, Maire est mandaté pour informer M. Lebel de la période où il débutera ces fonctions à temps plein.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**M.NATHAN PARENT**  
**HIVER 2011-2012**

**Résolution numéro 11-12-05-364**

Il est proposé par M. Louis Marie Paris et résolu que la municipalité des Hauteurs propose à M. Nathan Parent de conduire la machinerie d'hiver occasionnellement au cours de la saison 2011-2012 et ce afin de prendre de l'expérience et de voir votre comportement en période de tempête et ainsi préparer une relève pour les années futures.

P.S. Confirmer votre intérêt à M. Noël Lambert, Maire 418-798-4356.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**VACANCES – DIRECTRICE GÉNÉRALE**

**Résolution numéro 11-12-05-365**

Il est proposé par Mme Gitane Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs est favorable à ce que les semaines de vacances de la directrice générale, Mme Diane Bernier, soient rémunérées annuellement lorsque non utilisées à la fin de l'année.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**EMPLOI QUÉBEC – SSMO L'ÉLAN**

**Résolution numéro 11-12-05-366**

Il est proposé par Mme Pascale Parent et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte le renouvellement de l'entente pour M. Gino Soucy relative à la gestion d'un contrat d'intégration travail subventionné pour 2012 à raison de 35 heures semaine au taux de 10,84\$/heure moins le % établi par Emploi solidarité +/- 55% et n'incluant pas la part de l'employeur.

Mme Diane Bernier, directrice générale, est autorisée à signer pour et au nom de la municipalité des Hauteurs cette entente débutant le 16 janvier 2012.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**M. STEVE LÉVESQUE**  
**TECHNICIEN EN ASSAINISSEMENT DES EAUX**

**Résolution numéro 11-12-05-367**

Il est proposé par Mme Pascale Parent et résolu que la municipalité des Hauteurs engage M. Steve Lévesque, technicien en assainissement des eaux pour effectuer les analyses d'eau exigées par le Ministère de l'Environnement.

Le tarif de 35\$/heure pour l'échantillonnage, remplir les demandes d'analyse, communication avec le Ministère et le laboratoire s'il y a lieu, préparation et envoi d'échantillons.

De plus, advenant que des travaux soient nécessaires afin de rétablir une problématique, le coût horaire sera de 20\$/heure.

Les frais de déplacement seront facturés au besoin advenant un transport au laboratoire ou autres selon la situation.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ**

**Résolution numéro 11-12-05-368**

Il est proposé par Mme Gitane Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs retransche du contrat pour la réfection du pont ruisseau Larivé, les glissières de sécurité. Nous avons modifié la réglementation concernant la limite de vitesse aux abords de ce tronçon de route et nous installerons des poteaux réfléchissants. La circulation n'étant pas très dense sur cette route, cela ne contreviendra pas à la sécurité des usagées.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**LES EXCAVATIONS BOURGOIN DICKNER INC.**

**Résolution numéro 11-12-05-369**

Il est proposé par M. Louis Marie Paris et résolu que pour faire suite aux recommandations de SNC Lavalin dans le dossier numéro 607486 Ponceau Larivé, décompte progressif numéro 1, la municipalité des Hauteurs déboursera un montant de 176 824.48\$ taxes incluses à l'entrepreneur des travaux Les Excavations Bourgoin Dickner Inc. Une retenue de 10% ayant été calculée pour des travaux à venir au printemps 2012.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**AQUEDUC/ÉGOUT**  
**ENTENTE**

**Résolution numéro 11-12-05-370**

Il est proposé par Mme Pascale Parent et résolu que M. Noël Lambert, Maire et M. Louis Marie Paris, témoin, soient mandatés afin de rencontrer les propriétaires de terrain visés par les essais de pompage dans le cadre du projet d'aqueduc et d'égout, soient Mme Rosalie Bédard Lebel et Ferme Roger Lebel, M. Nelson Lebel, propriétaire.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

### **ANNULATION FINANCEMENT TEMPORAIRE**

#### **Résolution numéro 11-12-05-371**

Il est proposé par M. Jérôme Bérubé et résolu que la municipalité des Hauteurs annule la demande de financement temporaire pour l'achat du camion incendie étant donné que le financement permanent sera effectif le 20 décembre 2011.

Adopté à l'unanimité.

### **FONDS D'INTERVENTION EN MILIEU RURAL DU CLD DE LA MITIS VOLET 1 : SOUTIEN AUX ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT LOCAUX**

#### **Résolution numéro 11-12-05-372**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Les Hauteurs souhaite se prévaloir du Fonds d'intervention en milieu rural du CLD de La Mitis pour l'année 2011;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité participe financièrement, pour un montant de 500\$, au fonctionnement de son organisme de développement pour l'année 2011;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité appui son Comité de Développement dans ses actions;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité, en collaboration avec l'organisme de développement reconnu de sa localité, dépose au CLD de La Mitis le plan d'action réalisé pour l'année 2011 et le rapport d'activité de l'année 2010.

Pour ces motifs, il est proposé par M. Louis Marie Paris et résolu de verser la somme de 500\$ à l'organisme de développement local de la municipalité pour l'année 2011.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

### **AUTORISATION – POMPIERS**

#### **Résolution numéro 11-12-05-373**

Il est proposé par M. Jérôme Bérubé et résolu que la municipalité des Hauteurs autorise les pompiers à faire le plein de diesel dans le camion incendie afin d'éviter des déplacements inutiles.

La facture sera envoyée au regroupement SSISOM avec la date et la quantité de diesel utilisé.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

### **DÉNEIGEMENT PATINOIRE**

**Résolution numéro 11-12-05-374**

Il est proposé par M. Louis Marie Paris et résolu que la municipalité des Hauteurs engage M. Ghislain Michaud à temps partiel au tarif de 12,34\$/heure pour l'année 2011 et de 12,73\$/heure pour 2012 pour faire l'entretien de la glace pour la saison 2011-2012.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**DÉNEIGEMENT PATINOIRE**

**Résolution numéro 11-12-05-375**

Il est proposé par M. Louis Marie Paris et résolu que M. Le Maire fasse paraître dans le petit journal un appel d'offre pour le déneigement de la patinoire à taux horaire. Le plus bas soumissionnaire sera retenu, nous entérinerons notre résolution en janvier.( clôture des soumissions le 14 décembre 2011 à 11h00)

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**DON LOISIRS**

**Résolution numéro 11-12-05-376**

Il est proposé par M. Louis Marie Paris et résolu que le don de 1 000\$ prévu pour Les Loisirs en 2011 servira à défrayer une partie du déneigement de la patinoire et l'engagement d'un employé qui fera l'entretien de la glace.

Adopté à l'unanimité.

**RAMONAGE DES CHEMINÉES**

**Résolution numéro 11-12-05-377**

Il est proposé par Mme Pascale Parent et résolu que la municipalité des Hauteurs désire se prévaloir du service de ramonage de la MRC de La Mitis, les coûts reliés à ce service seront assimilés à la taxe foncière générale.

Adopté à l'unanimité.

**CHAUFFERETTE**

**Résolution numéro 11-12-05-378**

Il est proposé par M. Louis Marie Paris et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte de défrayer le coût d'une chaufferette pour le saisonnier.

Adopté à l'unanimité.

**SOIRÉE DU 31 DÉCEMBRE 2011**

**Résolution numéro 11-12-05-379**

Il est proposé par M. Jérôme Bérubé et résolu que la municipalité des Hauteurs donne la responsabilité de la soirée du 31 décembre 2011 au Comité des Loisirs

de Les Hauteurs afin de leur permettre d'amasser des fonds pour le bon fonctionnement des Loisirs.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

### **HORAIRE BUREAU - PÉRIODE DES FÊTES**

#### **Résolution numéro 11-12-05-380**

Il est proposé par M. Louis Marie Paris et résolu que le bureau municipal sera fermé du 23 décembre 2011 au 6 janvier 2012 durant la période des fêtes.

Adopté à l'unanimité.

### **VARIA**

#### **Résolution numéro 11-12-05-381**

**M. Donald Caron** : Une lettre d'offre d'achat a été envoyée à M. Caron afin d'acquérir une parcelle de terrain. M. Lambert doit le rencontrer afin de connaître ses intentions.

**Route 298** : No. tél. pour l'entretien d'hiver. 418-775-8801 – MTQ

**Forage Benjamin Caron** : M. Noël Lambert a rencontré M. Caron afin de fournir un estimé pour des travaux dans le cadre du projet d'Aqueduc/Égout.

**Politique familiale** : Reportée en janvier.

**SSISOM** : Discussion sur le fonctionnement de ce regroupement.

**45<sup>0</sup>/aile de côté** : M. Le Maire fera paraître une annonce dans le petit journal pour la vente de ces grattes.

### **DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE**

#### **Résolution numéro 11-12-05-382**

12 décembre 2011 : Séance extraordinaire  
16 janvier 2012 : Séance ordinaire

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

#### **Résolution numéro 11-12-05-383**

À 22h54 sur proposition de M. Louis Marie Paris la séance est levée.

\_\_\_\_\_ Maire \_\_\_\_\_ dg/sec.-très.